

IDENTIFICATION DU FICHER	N° : CF-DGISCG_66
Nom du fichier : Système de gestion budgétaire et comptable (SYGBEC) – Gestion des revenus, comptes à recevoir et recettes / Débiteurs (incluant Fonds locaux et avances permanentes)	
Description : Enregistrer les débiteurs pour identifier les sommes dues au gouvernement du Québec et identifier les détenteurs de petites caisses ou d'avances permanentes qui doivent être renflouées périodiquement	
FINALITÉ DU FICHER ET PERSONNES CONCERNÉES	
Finalité(s) du fichier : <ul style="list-style-type: none"> • En vue de l'application de la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001). • Loi sur l'administration financière, chapitre 9, articles 85 et 86 (production des comptes publics et autres rapports financiers) 	
Personnes ou entreprises principalement concernées par les renseignements : <ul style="list-style-type: none"> • Les clients et clientes du Ministère • Le personnel du Ministère 	
Provenance(s) et modalité(s) de collecte des renseignements : <ul style="list-style-type: none"> • Par écrit par un membre du personnel du Ministère • Par un autre ministère ou organisme public 	
LISTE DES RENSEIGNEMENTS DÉTENUS : <ul style="list-style-type: none"> • Renseignements nominatifs • Numéros d'identification • Informations à l'égard de l'emploi • Données financières 	
GESTION DU FICHER	
Supports physiques utilisés : <ul style="list-style-type: none"> • Informatique (disque, clé USB, répertoire informatique, etc.) 	
Durée générale de conservation des renseignements : En référence à la règle CF-06 du calendrier de conservation du ministère des Finances, les renseignements sont conservés 20 ans. En référence à la règle CF-08 du calendrier de conservation du ministère des Finances, les renseignements sont conservés tant que le dossier est utile à la défense des droits commerciaux, plus 5 ans.	
Personnel ayant accès au fichier : <ul style="list-style-type: none"> • Le personnel du Contrôleur des finances • DCSI (2411), DGISCG (8060) et quelques membres de la DGCP(8160) et DGAF(8110) 	
Une personne ou un organisme extérieur a accès au fichier à des fins de traitement : Non	
Les renseignements versés au fichier sont transférés à une autre personne ou un autre organisme : Non	